

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
EPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE
الوكالة الوطنية للدم
AGENCE NATIONALE DU SANG



N°: 884/ ANS / DG/2026

AVIS DE CONSULTATION N°15/2026

L'Agence Nationale du Sang lance une consultation sous le N°15/2026 conformément aux articles 18 et 19 de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et selon les articles 13 à 22, du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

1- OBJET DE LA CONSULTATION :

« Acquisition de matériel informatique pour l'année 2026 au profit de l'Agence Nationale du Sang »

2-CONDITIONS D'ELIGIBILITE DU SOUMISSIONNAIRE :

La présente consultation s'adresse aux fabricants, distributeurs (grossiste, détaillant) et aux importateurs activant dans le domaine de matériel informatique qui disposent des capacités professionnelles pour mener à bien l'objet du présent cahier des charges :

- Agrément délivré par les services compétents pour les importateurs et les fabricants et / ou le registre de commerce électronique spécialisé dans le matériel informatique pour les distributeurs.

3-RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation ou leurs représentants dûment désignés peuvent retirer le Cahier des charges auprès du service des marchés publics et du contentieux de l'Agence Nationale du Sang, sise au : **15 route du Kadous, BP : 59 -Tixeraine, Alger** à partir de la date d'affichage de la présente consultation.

4-DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE :

Conformément au décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

➤ **Le dossier de candidature qui contient :**

- Une déclaration de candidature renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Une déclaration de probité renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Délégation de pouvoir (le cas échéant) datée, signée et cachetée ;
- Copie de l'Agrément délivré par les services compétents pour les importateurs et les fabricants et / ou le registre de commerce électronique spécialisé dans le matériel informatique pour les distributeurs.
- Copie du Numéro d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- Copie du Numéro d'Identification Statistique (NIS) ;
- C20 en cas de non assujetti à la TVA délivré en 2026 ;
- Copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB).



➤ **L'offre technique qui contient :**

- Une déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Engagement sur le respect des caractéristiques techniques renseigné, daté et signé et cachetée selon le modèle joint avec le cahier des charges.
- Engagement sur le Délai de la garantie daté, signé et cacheté
- Engagement sur le délai de livraison daté, signé et cacheté
- Tout document (format papier ou électronique) permettant d'évaluer les spécifications techniques de chaque article de l'offre.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » datée et signée.

➤ **L'offre financière qui contient :**

- La lettre de soumission renseignée, daté, signé et cacheté ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, daté, signé et cacheté ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, daté, signé et cacheté ;
- Une facture pro-forma originale cachetée et signée contenant : la date, la raison sociale, le NIS, le RIB, l'adresse et le numéro de téléphone du contractant et du cocontractant. Le montant doit comporter les prix en chiffres et en lettres.

Agence Nationale du Sang
Sise 15, route du Kadous, BP : 59 – Tixeraine, Alger
NIS : 099516125073811
Tel : (+213) 023 53 32 79

NB :

- Toutes les pièces doivent être renseignées, datées, signées et cachetées par le soumissionnaire conformément aux modèles joint au cahier des charges.

L'identification du matériel est obligatoire : Préciser la marque de matériel sur la facture pro-forma ;

- Matériels exigés de bonne qualité et de premier choix.
- Respect des spécifications technique du présent cahier des charges ;
- Si le soumissionnaire ne respecte pas les conditions sus cité, l'offre sera rejetée ;

5-FORME ET PRESENTATION DE L'OFFRE :

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Les dossiers de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et Cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une Autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

CONSULTATION N°15/2026

« Acquisition de matériel informatique pour l'année 2026 au profit de l'agence Nationale du Sang »

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres »

6-DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :

La durée de préparation de l'offre est fixée à **quatorze (14) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis de Consultation.

Le service contractant peut avant la date de dépôt des offres s'il le juge utile, procéder à une prorogation de la durée de préparation des offres.

7-DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service publics, les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée des Préparations des offres de 8h30 à 13h30 à l'adresse suivante :

Agence Nationale Du Sang, service des marchés publics et du contentieux
Sise au 15, Route du Kadous Tixeraïne, Alger

- Date et heure d'ouverture des plis : **15 AOUT 2026** à 13h30.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Tout pli ne respectant pas l'anonymat ou réceptionné hors délai sera rejeté.

Fait à Alger, le **02 AOUT 2026**
La Directrice Générale



المديرة العامة
حورية صوافيط